

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2018

**Rapporteur :
Madame Valérie LECERF
LIVET**

N° 15

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 14/11/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/11/2018
(accusé de réception du 13/11/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Acquisition auprès de la SCI Guertin Le Fur
Vieille route de Rosporden**

Dans le cadre d'un aménagement de voirie vieille route de Rosporden, la Ville va procéder à l'acquisition d'une emprise de 153 m² environ à prendre sur la parcelle située 114 vieille route de Rosporden

Afin de permettre un élargissement de voie devant le 114 vieille route de Rosporden et procéder à des aménagements, il s'avère nécessaire d'acquérir environ 153 m² à prendre sur la parcelle cadastrée section AY numéro 76, appartenant à la SCI Guertin Le Fur.

Un prix de 25 €/m² a été proposé à l'intéressé qui l'a accepté, la Ville prenant en charge les frais afférents à la vente.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 – d'approuver l'acquisition par la ville de Quimper de cette emprise représentant une surface approximative de 153 m² au prix de 25 €/m² ;
- 2 – d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.